

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 29 octobre 2014, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h00.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Étaient absents :

Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Opérateur –chauffeur de camion de déneigement**
- 4. Contrat de pavage Rang 6 Est : décompte progressif / résultats laboratoire / pénalités**
- 5. Carte de guichet : dépôt de nuit**
- 6. Période de questions**
- 7. Clôture de la séance**

////////////////////////////////////

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Le maire constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

- 2. Adoption de l'ordre du jour.**

3. Opérateur-chauffeur de camion de déneigement

1410-11

Il est proposé par monsieur Doris Saucier et unanimement résolu que le maire et le directeur général négocient avec M. Rémy Bernier, résidant de Saint-Léandre, à titre d'opérateur-chauffeur occasionnel pour la prochaine saison hivernale;

De présenter les conclusions de la négociation au Conseil pour approbation finale.

4. Contrat de pavage Rang 6 Est : décompte progressif / résultats laboratoire / pénalités

1410-12

ATTENDU QUE les travaux de pavage du Rang 6 Est ont terminé le 16 octobre 2014 alors que la date limite était fixée au 30 septembre 2014;

ATTENDU QUE l'entrepreneur « Pavage des Monts » demande à la municipalité d'être exempté des pénalités prévues au contrat;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu d'aviser l'entrepreneur « Pavage des Monts » que la municipalité n'endosse pas la demande présentée;

Que la municipalité informe l'entrepreneur de son degré d'insatisfaction des travaux effectués.

5. Carte de guichet automatique pour dépôt de nuit

1410-13

Il est proposé par madame Andrée Blouin Et résolu unanimement que le directeur général, M. Benedict Fortin, soit dûment autorisé à faire une demande pour obtenir une nouvelle carte de guichet automatique pour et au nom de la municipalité de Saint-Léandre afin de remplacer celle en service au nom de Mme. Josée Simard n'étant plus à l'emploi de la municipalité;

Que cette démarche s'inscrit également dans le prolongement du processus de protection contre la fraude, vu les récents événements reliés à un virus informatique, dont Desjardins a interrompu l'accès internet des comptes internet de la municipalité pour remédier à la situation;

Que le directeur général, M. Benedict Fortin, soit également autorisé à signer tout document relatif à cette demande.

6. Période de questions.

Aucune.

7. Clôture de l'assemblée

1410-14

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Steve Castonguay propose la levée de l'assemblée à 20h29.

Jean-Pierre Chouinard
Maire

Benedict Fortin,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jean-Pierre Chouinard, Maire